

1. *Débitrice*: **AMIFLES SA**, avenue de Frontenex 4,
1207 **Genève**
2. *Remarques*: prestation de conseils dans le domaine de la télécommunication, de services dans le domaine de la fiducie, exécution de mandats de conseil et d'agence et activités s'y rapportant.
Sont déposés, dès ce jour, et peuvent être consultés à l'Office:
 1. L'état de collocation
 2. l'état de revendication
 3. l'inventaire contenant la liste des objets déclarés de stricte nécessité.Il est imparti aux créanciers un délai de vingt jours à dater de cette publication pour:
 1. intenter action contre l'état de collocation.
 2. demander la cession des droits pour contester une revendication.
 3. recourir contre une décision d'insaisissabilité.(Réf. no 1)
Office des faillites
1227 Carouge
(00968884)